

Centre
de services scolaire
des Chênes

Québec 



**PROJET
ÉDUCATIF
DE L'ÉCOLE
CARROUSEL**

2023-2027

PROJET ÉDUCATIF 2023-2027



LE PROJET ÉDUCATIF

TABLE DES MATIÈRES

- 05 BUT ET DÉFINITION DU PROJET ÉDUCATIF**
- 06 ENCADREMENTS LÉGAUX**
- 08 CONSULTATION MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF**
- 09 MISSION, VISION ET VALEURS**
- 11 CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉTABLISSEMENT**
 - 11** ENVIRONNEMENT EXTERNE
 - 12** ENVIRONNEMENT INTERNE
 - 14** BIEN-ÊTRE
- 16 FORCES, DÉFIS ET ENJEUX**
- 17 ENJEUX**
 - 17** LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES
 - 18** LE BIEN-ÊTRE DE NOS ÉLÈVES
 - 19** LA COLLABORATION ÉCOLE-FAMILLE
- 20 MISE EN OEUVRE ET SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF**
- 21 ANNEXES**



MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET DU DIRECTEUR

Bonjour chers parents,

Nous sommes heureux de vous présenter le renouvellement du projet éducatif pour 2023-2027. L'ensemble des partenaires impliqués se sont engagés à s'investir auprès de chaque enfant pour viser la réussite éducative, mais également à avoir un environnement sain et sécuritaire dans lequel ils peuvent s'épanouir.

Tous les membres de l'équipe-école travaillent à ce que chaque enfant trouve sa place et évolue en fonction de ses besoins pour devenir la meilleure version de lui-même. Cette démarche est possible par l'engagement et l'implication des familles dans l'accompagnement des enfants.

La contribution d'une équipe de parents bénévoles via l'OPP rend notre milieu dynamique et coloré en soutenant l'école dans l'élaboration des plusieurs activités, et ce, durant toute l'année scolaire.

Nous sommes fiers de l'école primaire Le Carrousel, fiers des membres impliqués et fiers des enfants qui y grandissent.

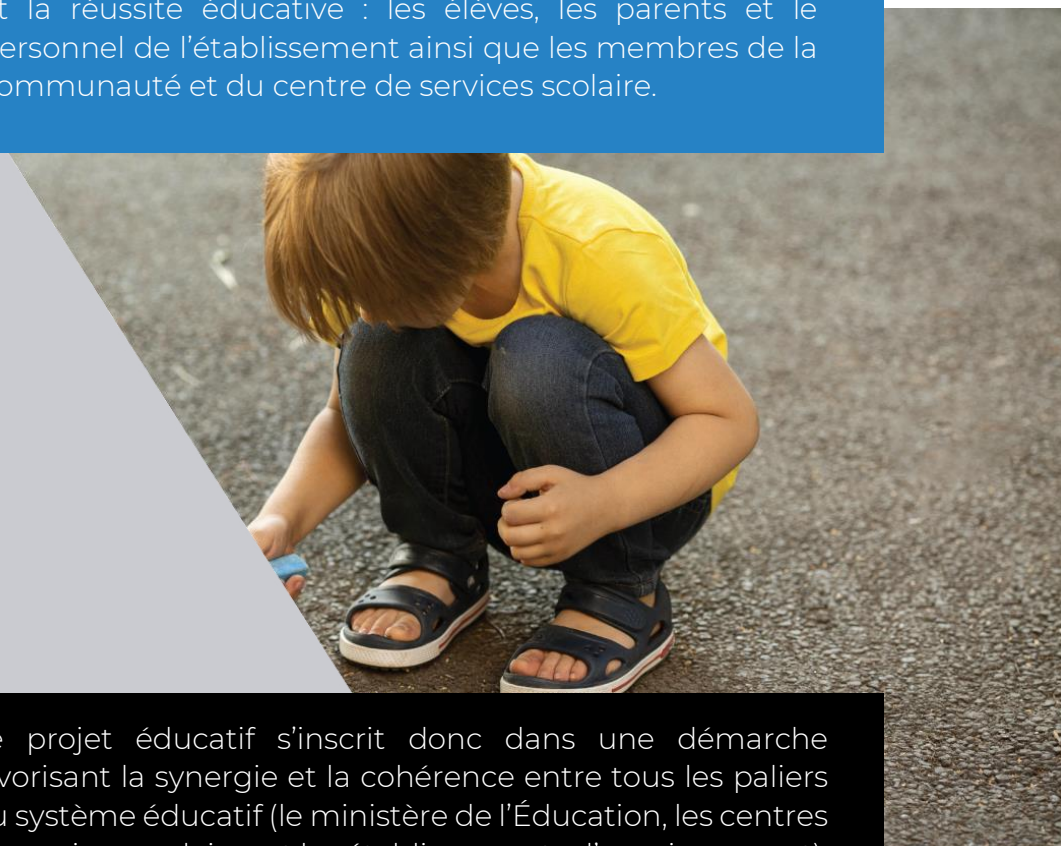
Bienvenue dans la grande famille de Carrousel !

**CAROLINE
MARTIN**
PRÉSIDENTE

**JEAN-MICHEL
LECLAIR**
DIRECTEUR

BUT ET DÉFINITION DU PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement des orientations, des priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi que des attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est conçu et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative : les élèves, les parents et le personnel de l'établissement ainsi que les membres de la communauté et du centre de services scolaire.



Le projet éducatif s'inscrit donc dans une démarche favorisant la synergie et la cohérence entre tous les paliers du système éducatif (le ministère de l'Éducation, les centres de services scolaires et les établissements d'enseignement), dans le respect de l'autonomie et des particularités de chacun.

ENCADREMENTS

LÉGAUX

Le projet éducatif est élaboré en respect des éléments prévus dans la Loi sur l'instruction publique (LIP).

Écoles primaires

Le projet éducatif de l'école, qui peut être actualisé au besoin, comporte: (LIP, article 37)

- le contexte dans lequel elle évolue et les principaux enjeux auxquels elle est confrontée, notamment en matière de réussite scolaire;
- les orientations propres à l'école et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
- les cibles visées au terme de la période couverte par le projet éducatif;
- les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
- la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminé en collaboration avec le centre de services scolaire.

Les orientations et les objectifs identifiés au paragraphe 2 du premier alinéa visent l'application, l'adaptation et l'enrichissement du cadre national défini par la loi, le régime pédagogique et les programmes d'études établis par le ministre. Ils doivent également être cohérents avec le plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire.

Le projet éducatif doit respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école.



La période couverte par le projet éducatif doit s'harmoniser avec celle du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa de l'article

459.3.

(LIP, article 74)

Le conseil d'établissement analyse la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite éducative ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert.

Sur la base de cette analyse et en tenant compte du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, il adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue.

Chacune de ces étapes s'effectue en concertation avec les différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative. À cette fin, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et du centre de services scolaire.

Le conseil d'établissement transmet au centre de services scolaire le projet éducatif de l'école et le rend public dans les 30 jours suivant cette transmission. Il rend également publique l'évaluation du projet éducatif de l'école. Le projet éducatif et son évaluation sont communiqués aux parents et aux membres du personnel de l'école. Le projet éducatif prend effet le jour de sa publication.

CONSULTATIONS MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

L'ensemble du personnel de l'école

- enseignants
- professionnel
- soutien
- direction

Les élèves

Les parents

Les membres du Conseil d'établissement

Les membres de la communauté

GROUPES AYANT COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

- L'ensemble du personnel de l'école (enseignants, professionnels, de soutien, direction)
- Les membres du Conseil d'établissement

MISSION

La mission décrit la raison d'être d'une organisation.

Notre Mission : Ensemble, accompagnons les humains vers leur plein potentiel.

VISION

La vision décrit l'avenir que l'organisation souhaite bâtir, ce qu'elle veut devenir à moyen et à long terme. Elle est claire et inspirante pour les membres de l'organisation.

Notre vision : Notre école active, un carrousel d'épanouissement et d'engagement.

L'école a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

VALEURS

Les valeurs représentent les normes de conduite autant pour les élèves que pour le personnel. Elles sont les dispositions intérieures permettant aux gens d'agir tant de manière indépendante qu'en interdépendance.

Nos valeurs et les comportements observables (REP) :

1. Respect : Je suis poli et je démontre une écoute active tout en étant honnête dans les échanges.
2. Engagement : Je m'implique, j'accepte et réalise les décisions prises en faisant preuve de persévérance.
3. Positivisme : Je suis souriant, je favorise les commentaires positifs, je souligne les efforts de mes collègues et j'apprends à mieux les connaître.

Z

CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉTABLISSEMENT

ENVIRONNEMENT EXTERNE

Facteurs externes qui exercent une influence sur les moyens mis en place par l'école ou le centre.

1/10

IMSE

(Indice de défavorisation de l'école)

1/10

ISFR

(Indice du seuil de faible revenu)

Milieu rural situé à Sainte-Brigitte-des-Saults

École de fréquentation pour le territoire de St-Joachim-de-Courval

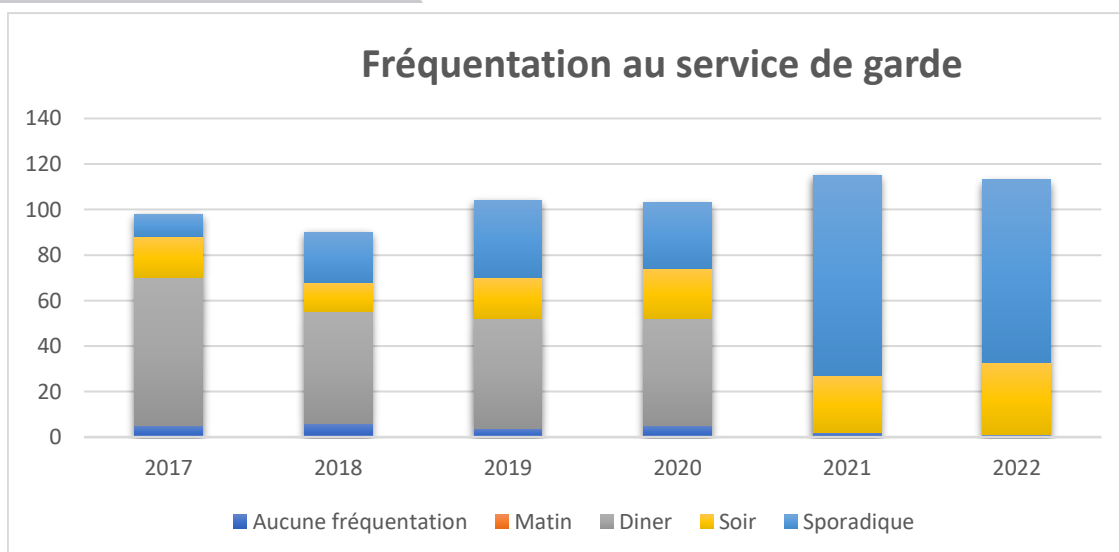
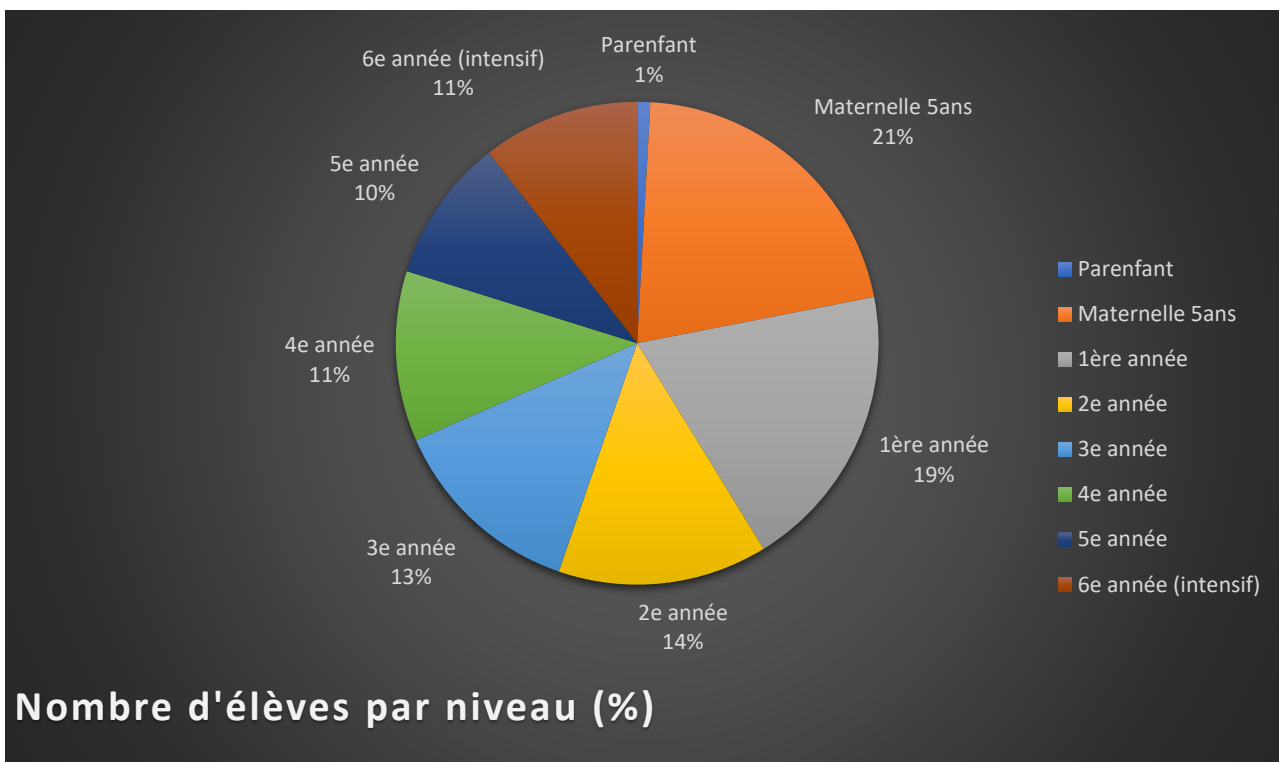
Partenaires et organismes

Bibliothèque de Sainte-Brigitte-des-Saults
CIUSSS
École de la vue
Kiwanis
Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults
Municipalité de Saint-Joachim-de-Courval
OPP de Carrousel

CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉTABLISSEMENT

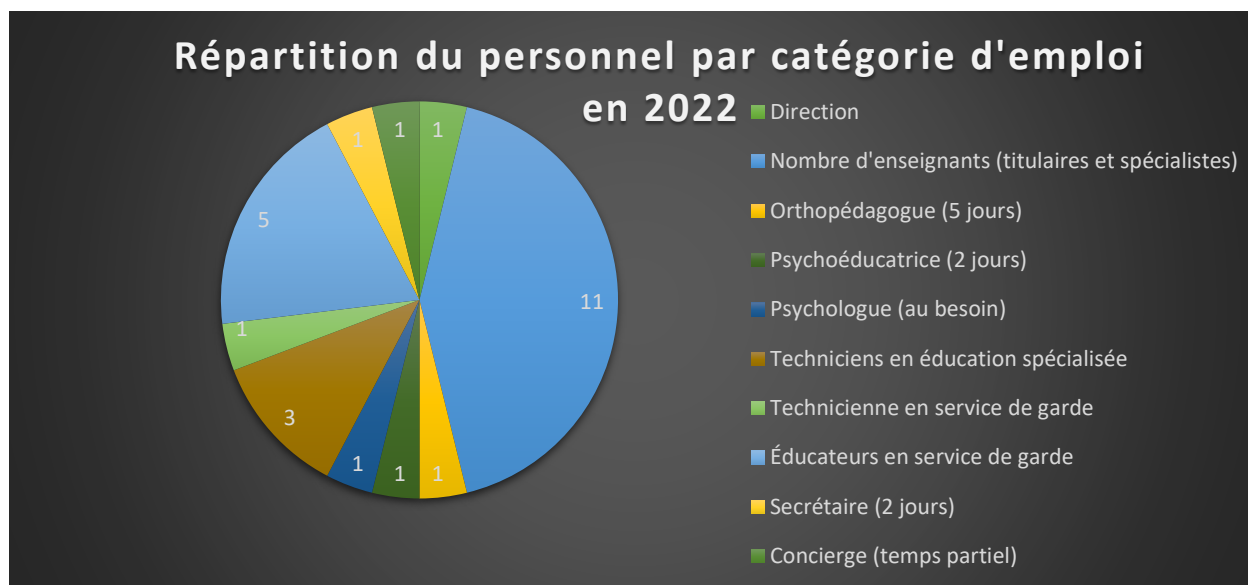
ENVIRONNEMENT INTERNE

Situation relative aux élèves et à leur réussite, au personnel et à l'organisation scolaire.



Équipe-école

L'équipe-école de Carrousel est dynamique et mobilisée. Depuis 2020-2021, le service psychoéducatif est interrompu en raison des enjeux de disponibilité de ce service. Un service d'orthopédagogie est déployé de manière significative. De plus, le service de psychologie est centralisé au centre de services scolaire. En ce sens, la ressource est disponible selon la disponibilité de celle-ci. La stabilité de l'équipe est notable, tout comme l'engagement de ceux-ci.



Nombre des élèves de 6^e année ayant repris une année durant leur parcours scolaire primaire

Année scolaire	Élèves ayant repris une année en 6 ^e année primaire
2022-2023	2
2021-2022	3
2020-2021	1
2019-2020	0

Dans les 4 dernières années, nous observons une moyenne de 1,5 reprise d'année scolaire. Il importe de mentionner que 3 des 6 élèves ayant repris une année scolaire ont vécu cette reprise dans leur précédente école primaire. En ce sens, très peu d'élève se retrouve dans une position de reprise d'année scolaire dans notre milieu.

LE BIEN-ÊTRE À L'ÉCOLE

Perception des élèves sur leur bien-être à l'école	Taux école	Taux global CSSDC (Données du primaire)
À l'école, les élèves respectent les adultes. (2.1)	87%	90,2%
Je trouve que les règlements de l'école sont appliqués de la même façon par tous. (2.1)	87%	87%
J'aime les activités sur l'heure du dîner. (2.1)	91%	92,8%
À l'école, les adultes respectent les élèves. (2.1)	96%	96,1%
J'ai un endroit agréable pour dîner (bruit-espace). (2.2)	78%	75,1%
Les adultes s'intéressent à moi. (2.3)	87%	82.6%
Je trouve que mes cours sont intéressants. (2.3)	91%	86.3%
Les adultes m'encouragent et reconnaissent mes efforts. (2.3)	93%	92.7%
Je me sens capable de réussir dans mes travaux et mes évaluations. (2.3)	98%	95%
En classe, je suis à l'aise de poser des questions et donner mon opinion. (2.3)	87%	86.7%

Au cours d'octobre et novembre 2022, le centre de services scolaire a recueilli les perceptions et les attentes des principaux acteurs de l'école (les parents et les élèves). De ces données, vous retrouverez ici les questions phares retenues en fonction des orientations du PEVR.

Globalement, les élèves ont une perception positive égale ou supérieure aux résultats CSS pour chacune des questions phares relativement à leur bien-être dans leur environnement scolaire.

En ce qui a trait aux parents, les taux de réussite sont supérieurs aux résultats CSS. Relativement aux deux questions phares, les taux démontrent d'excellents résultats relativement sur la diffusion d'information sur la vie scolaire et aux informations transmises sur les apprentissages des enfants.

Perception des parents sur le bien-être à l'école	Taux école	Taux global CSSDC
Je suis informé(e) de ce qui se passe à l'école (rencontres, activités, services, événements, etc.)	100 %	97,7 %
Je suis satisfait des informations reçues concernant les apprentissages de mon enfant.	100 %	96 %

FORCES, DÉFIS ET ENJEUX

Les forces et les défis sont décrits à la suite de l'analyse complète de l'environnement externe et interne. Ils peuvent concerner différents aspects (taux de réussite, sentiment de sécurité à l'école, la communication, etc.).

Les analyses de résultats de fin d'année permettent de constater que les taux de réussite des élèves des trois cycles varient de 87% à 100% pour: français lecture, écriture, raisonner et résoudre.

Toujours dans un souci d'amélioration continue et en cohérence avec le PEVR, l'équipe-école s'engage à se mobiliser pour intervenir sur trois enjeux ciblés :

- Réussite des élèves
- Bien-être des élèves
- Relation école-famille.



ENJEU 1

LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES

Orientation 1 (en cohérence avec le PEVR) Accroître la réussite scolaire des élèves			
Objectifs (Moyenne sur 5 ans 2017-20222)	Indicateurs	Situations de départ 2021-2022 (Moyenne sur 5 ans 2017-20222)	Cible 2027
Objectif 1.1 Augmenter le pourcentage d'élèves ayant 70% et plus à l'épreuve ministérielle de lecture en 4 ^e et 6 ^e année au primaire	Le % d'élèves ayant obtenu 70% et plus à l'épreuve de 4 ^e année en français lecture	76.03%	
	Le % d'élèves ayant obtenu 70% et plus à l'épreuve de 6 ^e année en français lecture	51.52%	
Augmenter le pourcentage d'élèves ayant 70% et plus à l'épreuve ministérielle d'écriture en 4 ^e et 6 ^e année au primaire	Le % d'élèves ayant obtenu 70% et plus à l'épreuve de 4 ^e année en français lecture	49.42%	Augmenter
	Le % d'élèves ayant obtenu 70% et plus à l'épreuve de 6 ^e année en français lecture	52.24%	Augmenter
Augmenter le pourcentage d'élèves ayant 70% et plus à l'épreuve ministérielle en mathématique en 6 ^e année au primaire	Le % d'élèves ayant obtenu 70% et plus à l'épreuve de 6 ^e année en mathématique raisonner	54.57%	
	Le % d'élèves ayant obtenu 70% et plus à l'épreuve de 6 ^e année en mathématique résoudre	46.24%	

ENJEU 2

LE BIEN-ÊTRE DE NOS ÉLÈVES

Lors de l'analyse de la perception des élèves sur leur bien-être dans leur milieu scolaire, il importe de mentionner que nos résultats sont supérieurs à la moyenne du CSS dans presque toutes les questions phares sélectionnées.

Orientation 1 (en cohérence avec le PEVR) Assurer un environnement éducatif sain, sécuritaire, stimulant et ordonné			
Objectifs	Indicateurs	Situations de départ oct. 2022 ¹	Cible 2027
Objectif 2.1 Augmenter le % d'élèves qui perçoivent positivement le climat scolaire	Je trouve que les règlements de l'école sont appliqués de la même façon par tous.	87% (Dont 50% en accord)	Augmenter
Objectif 2.3 Augmenter le % d'élèves qui perçoivent que le climat de classe est favorable aux apprentissages	Je me sens capable de réussir dans mes travaux et mes évaluations	98% (Dont 46% en accord)	Maintien (Augmentation du taux en accord)

¹ donnée issue de la somme des pourcentages des élèves en accord et partiellement en accord.

Toutefois, après une analyse approfondie des résultats, malgré un taux global de 98%, il est impératif d'accorder une attention particulière au sentiment d'efficacité des élèves à réussir les travaux et les évaluations.

Près d'un élève sur deux n'est pas en mesure de convenir qu'il se perçoit complètement capable de réussir, et ce, même si les résultats démontrent le contraire.

En ce sens, l'intervention des membres de l'équipe pour améliorer la posture de l'élève aura un impact non négligeable sur l'amélioration des élèves à faire face aux épreuves et ainsi, améliorer leurs capacités à répondre positivement aux attentes qui leurs sont adressées.

Également, il est déterminé de mettre en place les mesures afin d'optimiser la cohérence des interventions entre les membres du personnel de l'école.

ENJEU 3

LA RELATION ÉCOLE-FAMILLE

En ce qui concerne l'analyse des résultats du sondage destiné aux parents, il est évident qu'ils sont satisfaits des communications qui leur sont adressées relativement aux activités qui animent la vie scolaire de leurs enfants.

Orientation 1 (en cohérence avec le PEVR) Améliorer la collaboration entre l'école et la famille			
Objectif	Indicateurs	Situations de départ oct. 2022	Cible 2027
Objectif 3.1 Augmenter le % de satisfaction des parents à l'égard de la communication avec l'école	Je suis satisfait des informations reçues concernant les apprentissages de mon enfant.	100% (Dont 68% est en accord)	Maintien

L'analyse des questions phares a permis de déterminer que nous devons retenir la question référant au taux de satisfaction des informations reçues concernant les apprentissages des enfants.

La collaboration entre les familles et l'école demeure et demeurera une priorité organisationnelle pour maximiser les chances de réussite des enfants qui fréquentent l'établissement Carrousel.

En ce sens, il est impératif que l'équipe désire s'assurer de maintenir les conditions de communication aux parents et permettre d'assurer le suivi que ceux-ci souhaitent réaliser.

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif 2023-2027 de l'école primaire Carrousel est adopté par le Conseil d'établissement le 15 juin 2023 lors d'une séance ordinaire.

Le conseil d'établissement procède, dès cette adoption, à la diffusion de ce projet éducatif à tous les parents de l'école. Un courriel de la présidence du Conseil d'établissement est acheminé à tous les parents et contient une copie du projet éducatif 2023-2027 en fichier attaché. Le présent document est accessible en s'adressant à la présidence du Conseil d'établissement, au bureau de la direction d'établissement ou au secrétariat de l'école.

La direction d'école est mandatée pour élaborer et piloter avec l'équipe-école le plan d'action qui priorise les meilleurs moyens pour poursuivre l'atteinte des objectifs de ce projet éducatif. Elle doit mobiliser tout son personnel, créer des moments de travail commun et observer la progression des apprentissages des élèves.

La direction d'école présente annuellement à la dernière séance du conseil d'établissement (séance de juin de chaque année) la reddition de compte de ce plan d'action qui démontre les actions réalisées, les suivis et l'engagement des actions pour l'année suivante.

Signé le 15 juin 2023 à Sainte-Brigitte-des-Saults

Madame Caroline Martin, présidente du Conseil d'établissement

Monsieur Jean-Michel Leclair, directeur d'établissement

Monsieur Lucien Maltais, directeur général du Centre de services scolaire des Chênes.

ANNEXE 1

TABLEAU 1 FRANÇAIS LECTURE, 4^E ANNÉE

Taux de réussite à l'épreuve vs pourcentage des élèves ayant 70% et plus

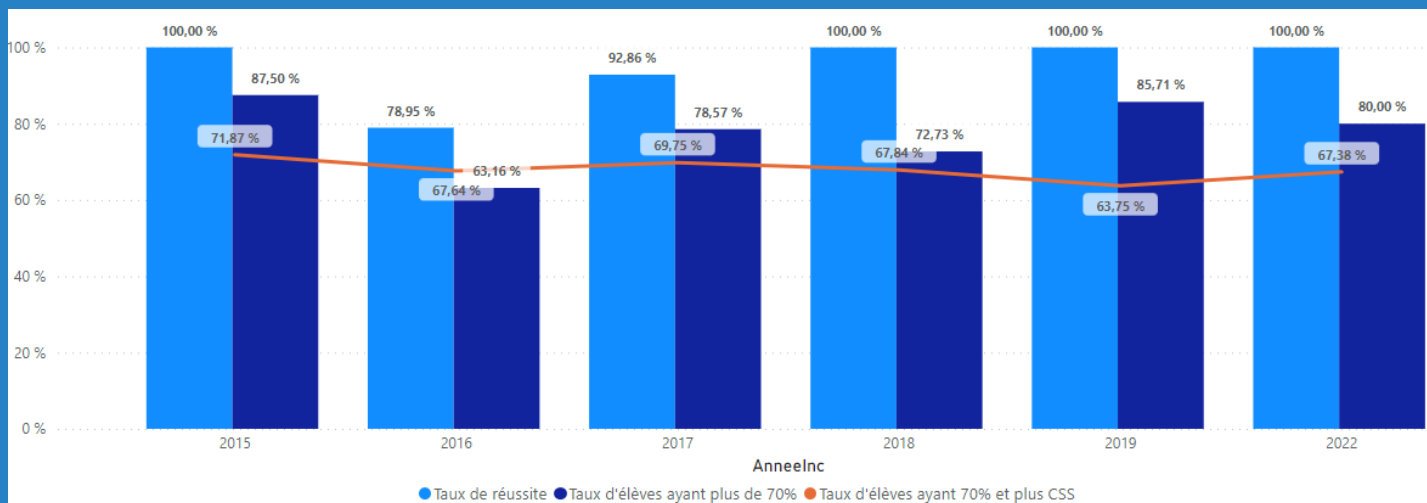


TABLEAU 2 FRANÇAIS LECTURE, 6^E ANNÉE

Taux de réussite à l'épreuve vs pourcentage des élèves ayant 70% et plus

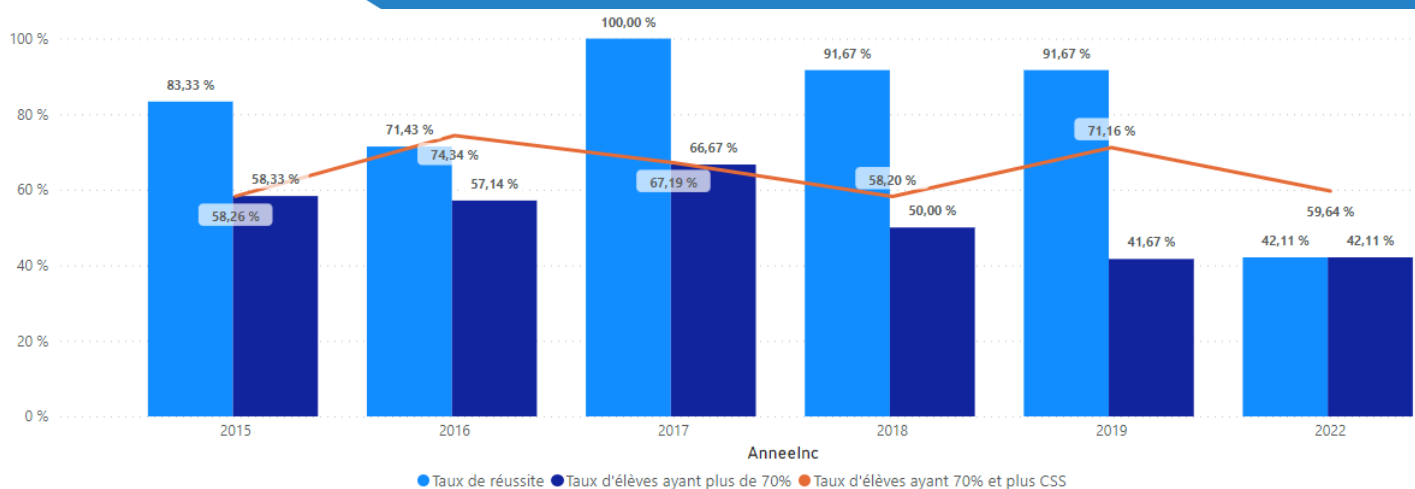


TABLEAU 3 FRANÇAIS ÉCRITURE, 4^E ANNÉE

Taux de réussite à l'épreuve vs pourcentage des élèves ayant 70% et plus

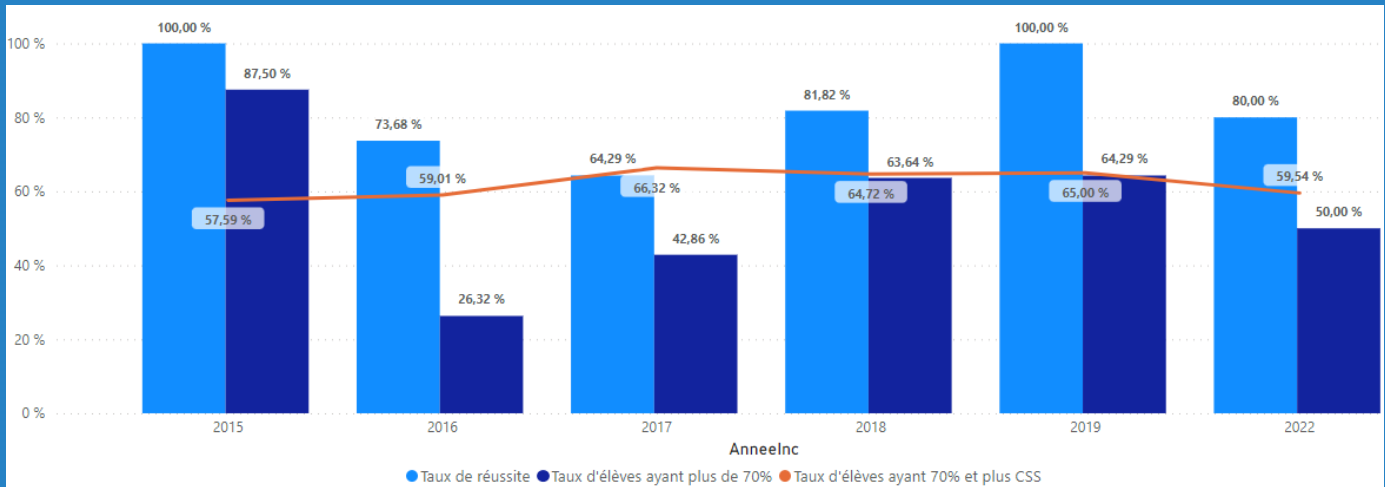


TABLEAU 4 FRANÇAIS ÉCRITURE, 6^E ANNÉE

Taux de réussite à l'épreuve vs pourcentage des élèves ayant 70% et plus

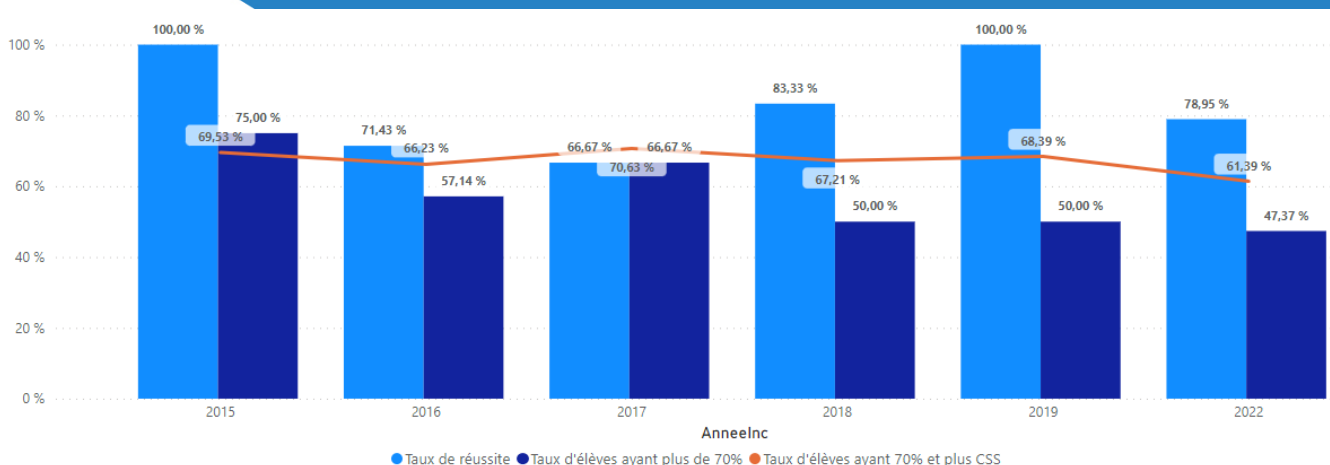


TABLEAU 5 MATHÉMATIQUE (RAISONNER), 6^E ANNÉE

Taux de réussite à l'épreuve vs pourcentage des élèves ayant 70% et plus

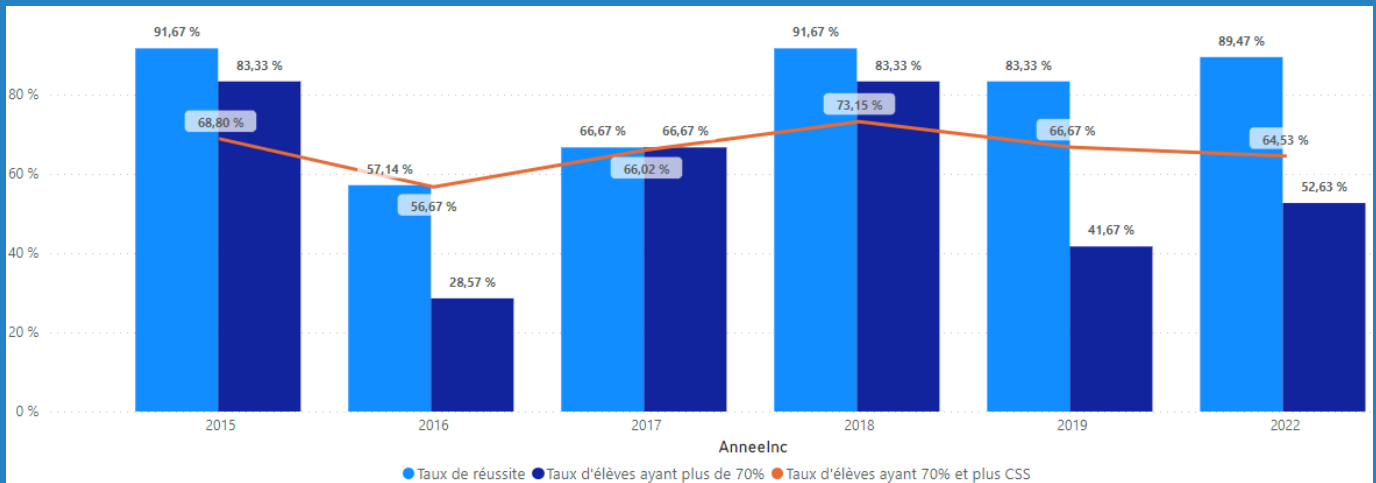


TABLEAU 6 MATHÉMATIQUE (RÉSoudre), 6^E ANNÉE

Taux de réussite à l'épreuve vs pourcentage des élèves ayant 70% et plus

